

Présentation générale

Viable ou vivable ? Les regards sur la valeur à la reprise de l'exploitation divergent entre repreneur et cédant. La transmission doit donc être réfléchi au-delà des critères purement économiques.

Observons ces différents critères à travers les yeux d'un porteur de projet laitier.



Elevages bovins lait
en Normandie

Transmission des exploitations laitières Quels critères pour la reprise ?

Contexte



Dynamique laitière locale :

- Présence d'autres élevages
- Fournisseurs et prestataires
- Entente avec les voisins



Sensibilité aux aléas :

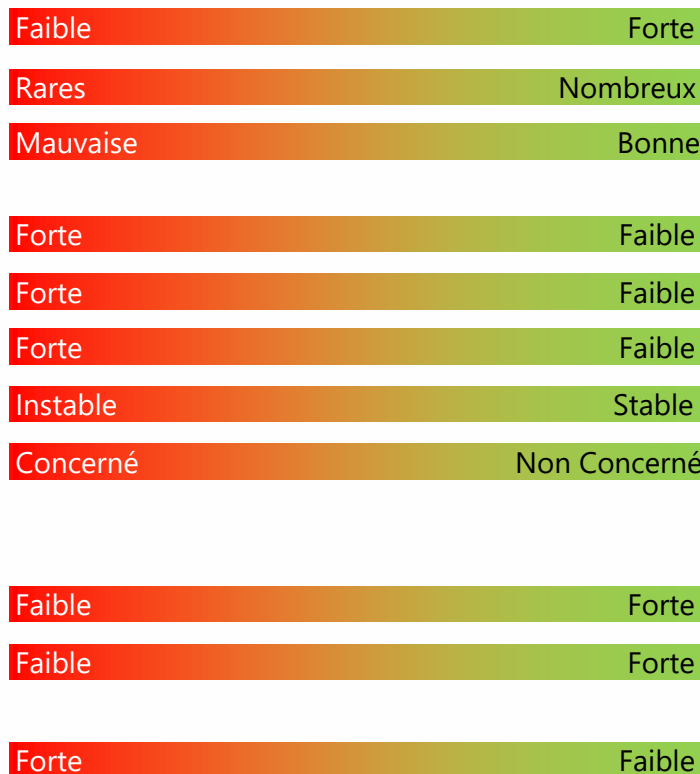
- Climatiques
- Contexte économique
- Aides
- Pérennité de la MO salariée
- Sanitaires (zone de prophylaxie renforcée, ...)



Débouchés :

- Valeur ajoutée (AOP, non OGM, lait de foin...)
- Potentiel de vente directe (bassin de consommation et concurrence)

Pression foncière : (compétition et prix)



Outil de production



Foncier :

- % en location
Location = moins d'investissement en début de carrière qu'achat mais moins de sécurité sur le long terme que la propriété



Surfaces et parcellaire :

- Potentiel agronomique
- Eclatement parcellaire

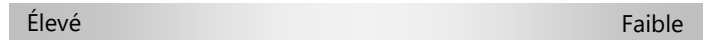


Etat de l'outil de travail :

- Bâtiments et matériel
- Surfaces (amendements, fumure de fond, chemins, clôtures...)
- Troupeau / génétique



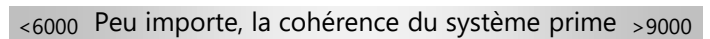
Je me positionne



Résultats Technico-économiques



Production laitière (L/VL/an)



Prix de revient



EBE / 1000L



La diversification fait qu'on peut monter de manière élevée par exemple avec de la méthanisation, des cultures à fortes valeurs ajoutées...



Marge brute atelier

(€/1000L hors aides)



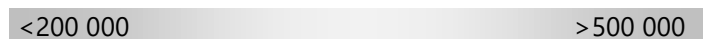
Revenu disponible / UMO



Litres de lait par UMO

affectés à l'atelier lait

L'augmentation de la densité laitière ne préjuge pas de la vivabilité du système. Il faut que cela soit viable économiquement et au niveau des conditions de travail. En fonction des conditions et des moyens de productions, cela peut l'être aux deux extrémités de la jauge. c'est un critère important à regarder.



Conditions de travail



Nombre de jours de congés :

- Week-end par mois
- Semaines de vacances



Temps de travail :

- Heures d'astreinte par semaine et par UMO*
- Pics saisonniers

Pénibilité :



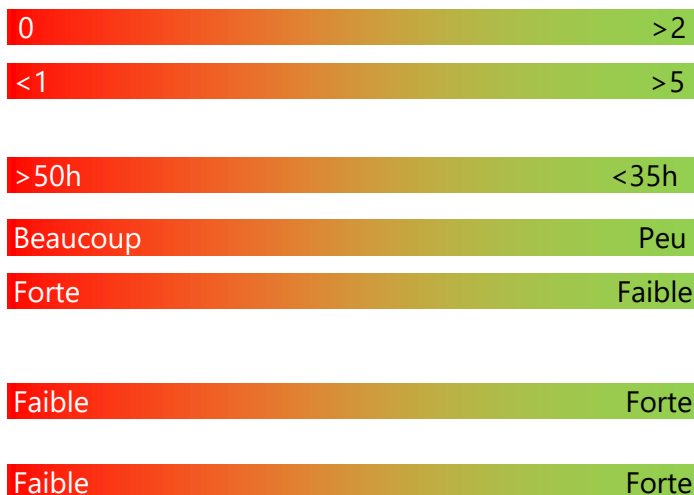
Facilité de remplacement :

- Au sein du collectif de travail (polyvalence des associés et salariés)
- Via un organisme de remplacement

* nombre d'heures passées à la traite et à l'alimentation X nombre de personnes impliquées.



Je me positionne



Ce document a été réalisé à partir de la synthèse normande 2022 qui se base sur les résultats 2021.

CALCUL DE LA VALEUR DE RENTABILITÉ

La valeur de rentabilité est l'estimation de l'outil de production à partir des résultats qu'il permet de dégager en prenant en compte l'évolution prévisible de son environnement économique.

La valeur patrimoniale se base sur une estimation individuelle de la valeur vénale des biens cédés avec l'appui d'experts.

La valeur de marché est fonction de l'offre et de la demande, ainsi que de l'environnement local.

Calcul sur une exploitation Cas Type (CT2) : exploitation spécialisée en race Normande, système intensif en vêlage étalé

- 69 ha SAU
- 399 500 l livrés
- 1,2 UMO (dont 0,2 salariés)

« Ces différentes méthodes ne sont pas concurrentes mais complémentaires. Elles contribuent à définir la valeur de la cession au « juste prix. »

EBE sur 3 années dans l'idéal (sinon 5 années)	93 600 €		
- Objectif de rémunération de l'exploitant fixé à 2 SMIC/UMO	30 116 €		
- Marge de sécurité pour aléas (10 % de l'EBE)	9 360 €		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement (3 scénarios avec 5 ou 10 ou 20 % de l'EBE)	(5 % EBE)	(10 % EBE)	(20 % EBE)
	4 680 €	9 360 €	18 720 €
= Capacités de remboursement	49 444 €	9 360 €	18 720 €
Durée d'emprunt de reprise	12 ans		
Taux de l'emprunt	4,00 %		
= Valeur économique de l'exploitation	464 035 €	420 113 €	332 269 €
= Valeur économique de l'exploitation / litre de lait vendu	1,16 €	1,05 €	0,83 €
= Valeur économique de l'exploitation / UTH exploitant	464 035 €	420 113 €	332 269 €

Fiche réalisée par : De la Chambre régionale d'agriculture de Normandie : Séverine BUREL – Fauville en Caux : 02 35 59 47 02 - Cédric GARNIER – Bernay : 02 32 47 35 70 - Florine GERVAIS – Alençon : 02 33 31 49 58 Fanny LERAY – Vire : 02 31 68 11 67 Adélaïde LEROUGE – Bayeux : 02 31 51 66 38 - Mickaël QUINETTE – Saint-Lô : 02 33 06 49 83 - De l'Institut de l'Élevage : Amandine MENET – Paris : 06 62 39 85 63

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Novembre 2023 - Réf. Idele : 0023601058
 Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Mélanie Colombel

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

